

Circuit noir de 13 km

Code du balisage © FFRP

Jalonnement des Itinéraires	Promenade et Randonnée
Continuité	—
Changement de direction	└┘
Mauvaise direction	✕



Venevelles **14** forme un ensemble architectural complexe, résultat de plusieurs époques de construction. L'ensemble étant basé probablement sur des fondations romaines. Il s'agit d'un manoir du XIV^{ème} siècle, entouré de larges fossés. Une des tours du château aurait servi aux offices protestants. Il est entouré de douves alimentées par la rivière l'Aulne. Il doit sa forme actuelle aux travaux entrepris après la guerre de cent ans par la famille d'Espagne, propriétaire pendant six siècles.



Au XII^{ème} siècle, le prieuré de Saint-Martin appartient aux moines de Saint-Aubin d'Angers.

Il est en grande partie détruit pendant la guerre de Cent Ans et reconstruit à la fin du XV^{ème} siècle. La présence de coquilles indique que ce prieuré servait de logis aux pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Au XVII^{ème}, les Jésuites de la Flèche reprennent le prieuré et y installent une école. Aujourd'hui c'est une maison d'habitation.

Sources : www.ville-luche-pringe.fr

Les armoiries de Luché-Pringé se blasonnent ainsi : une coquille d'or surmonté d'une cordelière d'argent, et d'une fleur de lys d'or

Source : fr.wikipedia.org



Chemin du Moulin à Tan



www.cc-bassinludois.fr

www.ville-luche-pringe.fr

O.T. Le Lude : 02 43 94 62 20



Circuit couleur noire de 13 km à Luché-Pringé



Charte du randonneur :



Les circuits pédestres empruntent des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tout type de randonneurs. Ils empruntent aussi parfois des chemins privés dont les propriétaires ont accordé gracieusement l'autorisation de passage. Pour garantir la viabilité et la pérennité de ce réseau, nous vous invitons à :

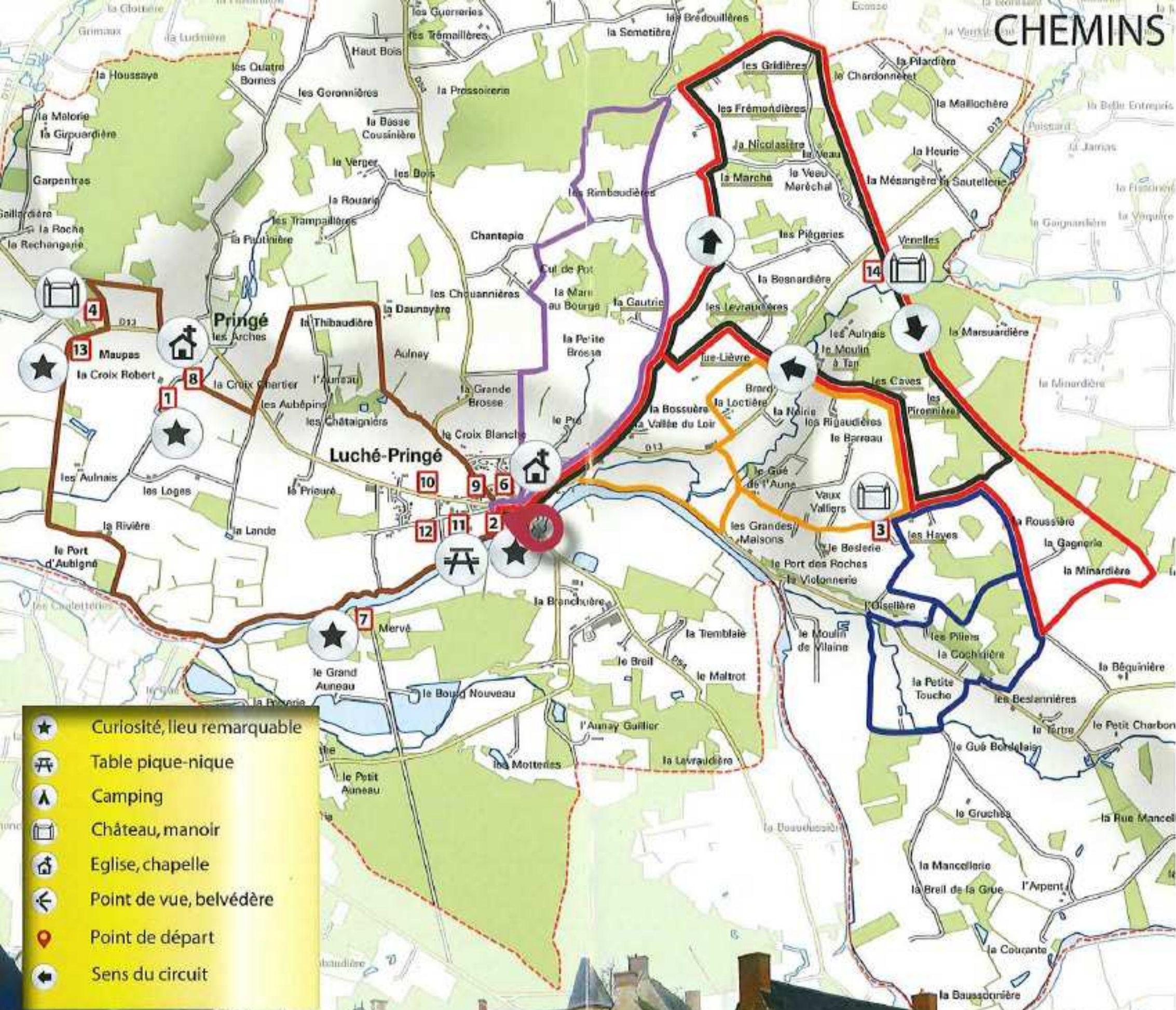
- Respecter la nature et surtout la propriété privée
- Ne pas abandonner vos déchets
- Ne pas fumer en forêt ni allumer de feux
- Ne pas troubler le silence des lieux habités
- Rester sur les sentiers
- Maintenir les chiens en laisse
- Ne cueillir ni fleurs ni plantes



CHEMINS

Circuit couleur noire de 13 km

La rando débute  « Place des Tilleuls » près du Loir et du Camping de la Chabotière, prendre « la rue Basse » et tourner à gauche dans la « rue des Ponts », au stop à droite sur la D13 vers Mansigné et à gauche sur la « rue des Champs ». Passer le cimetière, les lieux-dits « L'Alieu » (vestiges d'une maison du XIII^e), « Beau Soleil », « Le Clos du Petit Percheron », toujours tout droit, laisser « Tue-Lière ». A « La Gautrie », tourner à droite. Sur la route prendre le 1^{er} chemin à gauche, traverser le hameau de « La Marche » (XVII^e - XVIII^e) et quitter le sentier pour la petite route à droite. Au croisement à gauche, passer le lieu-dit « La Nicolasière », en remontant se trouve une ruine de maisonnette sur le côté droit de l'accotement, continuer au lieu-dit « Les Frémondrières ». Prendre la route à droite vers les « Maisons Neuves », « Les Gridières », « L'Algaranne », au croisement tout droit et prendre tout droit sur le petit chemin, et à l'intersection suivante tout droit. Quitter le sentier, traverser la D13, arriver à la propriété de « Vennevelles »  marcher sur le pont au dessus de l'Aulne, et monter le chemin en face toujours tout droit jusqu'au grand croisement de 6 chemins, prendre à droite, sorti du chemin poursuivre en face, passer les lieux-dits « Les Brette-foins », « Les Hayes », et à l'embranchement à droite, toujours tout droit, virage au lieu-dit « Les Pironnières », continuer par « Les Caves », « Les Bavetières » (cave dans le tuffeau), « Les Rigaudières », « Le Moulin à Tan » (du vieux moulin il ne reste que son emplacement dont le bief, chaussée, bonde et la chambre du meunier avec sa cheminée en pierre à hotte droite. Les dépendances agricoles sont plus récentes XIX^e). Passer l'Aulne, à la croisée des routes à gauche et tout de suite à droite en direction de « Tue-Lière », « Le Petit Bois » et « Les Lévradières ». Au carrefour qui suit tout droit et au suivant à gauche au lieu-dit « Tue-Lière ». La petite route monte et serpente entre deux vignes. Au prochain embranchement prendre à gauche pour retourner au village (« Le Clos du Petit Percheron », « Beau Soleil... ») et au point de départ, par la même route qu'au début de la randonnée.



-  Curiosité, lieu remarquable
-  Table pique-nique
-  Camping
-  Château, manoir
-  Eglise, chapelle
-  Point de vue, belvédère
-  Point de départ
-  Sens du circuit



1 Ancien Prieuré de Pringé

14 Vennevelles